

# CHARTE DE GOUVERNANCE ANNEXE

## Objectifs de travail définis lors de la première conférence intercommunale

Thématiques	Hiérarchisation proposée <span style="float: right;">→</span>								
	+							-	
<b>Habitat Foncier</b> <b>Cadre de vie</b>	Développer les centres bourgs par de nouvelles formes d'habitat et d'aménagement : - Personnes âgées - Espaces verts - Stationnement	Préserver l'équilibre entre rural et urbain sur le territoire	Favoriser le développement de logements touristiques	Promouvoir des lotissements garants d'un cadre de vie de qualité : - Convivialité - Pistes cyclables - Stationnement - Espaces verts	Protéger les zones bâties par des ceintures vertes	Requalifier l'habitat existant : - OPAH - Précarité énergétique - PMR	Règles de construction qualitatives plus souples pour ne pas freiner les projets	Organiser à l'échelle intercommunale l'offre de logements : - Parcours résidentiel complet - Mixité sociale	Développer les équipements associatifs
<b>Economie Développement économique</b> <b>Agriculture</b> <b>Tourisme</b>	Maintenir et développer l'artisanat au sein des communes	Revitaliser les centres bourgs en favorisant les services et commerces de proximité	Contribuer à la création d'emplois sur le territoire	Mettre en place une stratégie de développement touristique en s'appuyant sur le patrimoine architectural, naturel et l'agriculture locale	Rédiger un schéma d'aménagement des zones d'activités économiques : hiérarchiser la vocation des zones d'accueil	Favoriser la création, la mutualisation et l'innovation économique par des lieux dédiés	Développer les circuits courts de produits agricoles et artisanaux	Préserver les zones agricoles / Favoriser l'agriculture locale et raisonnée.	
<b>Environnement Trame Verte et Bleue</b> <b>Risques naturels et technologiques</b> <b>Préservation de la biodiversité</b>	Développer les énergies renouvelables au service du territoire - Biomasse - Eolien - Photovoltaïque - Hydraulique	Prendre en compte les risques liés au ruissellement et aux inondations - Entretien des fossés - Préservation des vallées sèches - création et entretien des ouvrages de gestion hydraulique	Protection et valorisation des espaces naturels : - Zones humides - Boisements - Cours d'eau - ...	Interdire le passage des camions TMD dans les centres bourgs avec rivière	Assurer la préservation de la ressource en eau (captage)				
<b>Mobilité Accessibilité</b> <b>Equipements publics</b> <b>Réseaux routiers</b> <b>Transports Numérique</b>	Planifier la répartition des équipements et des services sur le territoire : - Maison des services - Bornes multi-services	Développer des alternatives à la voiture individuelle : - Covoiturage - Transports doux - Transports collectifs - Transports à la demande	Développer l'accès du haut débit pour tous	Qualifier les axes routiers (trafic nature) et établir un mode de gestion et de développement adapté : En lien avec les projets En lien avec les flux					
<b>Patrimoine Architecture</b> <b>Paysages</b> <b>Identité(s) locale(s)</b>	Faciliter l'intervention dans les centres bourgs pour permettre leur développement	Favoriser un équilibre culturel sur le territoire	Adapter les protections des monuments historiques (AVAP, MH, sites patrimoniaux remarquables...) et les règles de protection (matériaux, menuiseries...)	Définir des zones ouvertes aux innovations architecturales (consommations d'énergie...)	Identification et valorisation du patrimoine bâti et non bâti				